



INFOS D'IMPORTANCE

Menaces sur les Congés Payés?

Depuis le passage « forcé » à 5 jours de travail les agents n'ont plus d'heures de repos à leur disposition sur les compteurs. Les cinquièmes semaines, voire les quatrièmes semaines de congés payés sont donc posées avec parcimonie.

Cette année, pour la première fois les vacances de Pâques ont été boudées par les conducteurs. Du coup, lors de la dernière réunion des DP, la Direction a laissé sous-entendre que si les congés payés n'étaient pas posés de façon étalés sur l'année par les conducteurs, elle pourrait envisager de graphiquer tous les congés payés.

Les élus CGT ont clairement dit non à cette « idée » et travaillent déjà sur ce dossier pour éviter cela. A suivre...

Les week-ends mis en repos encadrant la quatrième semaine de congés payés



Lors de la mise en place des trois semaines de congés payés en été, la CGT avait exigé que lors de la prise de congés payés de la quatrième semaine, celle-ci soit encadrée d'un week-end de repos. Cela avait été accepté et mis en place. Depuis quelques mois, et vous l'avez tous constaté, cet accord n'est plus respecté. La faute est à l'offre de service de plus en plus importante mais aussi à la mise en place par

le syndicat majoritaire des groupes « **sans dimanche avec un seul samedi matin travaillé par mois** ». Les élus CGT avaient, lors de différentes réunions, avertis la Direction et le syndicat majoritaire des risques à long terme de la mise en place d'un tel groupe. Cela nous semblait logique, on enlève des tours à certains **MAIS LES SERVICES RESTENT, ET IL FAUT LES ASSURER**. Il était certain que TOUS les autres agents allaient devoir travailler plus de samedis. C'est mathématique !

Cela a une autre incidence et non des moindres, **les conditions de travail des auxiliaires**.

L'accord du 17 mai 2016, portant sur l'organisation de travail des auxiliaires, prévoyait une **GARANTIE POUR TOUS LES CR AUXILIAIRES** de pouvoir disposer sur l'année de 3 repos minimum à la demande sur les samedis, **INDÉPENDAMMENT DES SAMEDIS GRAPHIQUÉS ET DU CONGÉS PRINCIPAL À 3 ou 4 SEMAINES**. Et bien cet accord n'est plus appliqué pour les mêmes motifs cités ci-dessus.

Nous rappelons à tous les représentants du personnel qu'il ne suffit pas de lancer des idées (certaines peuvent être bonnes) mais il faut voir plus loin qu'une échéance électorale et penser au futur des agents.

Compteurs R1/ R2, quelle différence ?

Le compteur R1 est alimenté uniquement par des heures réellement travaillées par l'agent. En fin d'année, si ce compteur est positif (+/- 40 heures), les heures vont, au choix de l'agent, dans le CET avec un abondement de 5%, ou bien sont payées en heures supplémentaires.

Le compteur R2 est alimenté par tous les temps annexes, primes négociées par la CGT, (Temps de caisse, primes tramway, etc.).

L'intérêt de la Direction est d'impacter au maximum le R1, alors que celui des salariés seraient de protéger celui-ci au détriment des R2.



Donc la méthode mise en place par la CGT et qui consiste à mettre une partie du R2 dans les repos à la place du R1 est une bonne chose et nous l'affirmons. Un décompte du repos à 0 serait donc une bonne chose et clarifierait les débats. Sujet à suivre.



Demain si on revient sur ceci, il faudra soit travailler plus, soit impacter plus fortement les compteurs R1..... **A chacun de choisir s'il préfère écouter les sirènes ou le bon sens !!!**

L'équilibre précaire que nous avons mis des années à bâtir a été balayé d'un revers de manche en seulement 24 mois. Imaginez 4 ans de plus. La CGT a toujours été un syndicat pas un groupement de commerciaux.

Le service AACS et leurs conditions de travail :

Régulièrement les agents du service AACS interpellent nos élus sur le manque de moyens pour assurer leurs missions. Dernièrement, nous avons été informés d'un manque flagrant de chaises à la gare, dans leur salle de pause et d'un défaut de chauffage sur le « KANGOO ». Les élus CGT sont intervenus très rapidement auprès de la Direction et 5 chaises étaient déposées dans la salle en début d'après-midi. D'autres sont à venir la commande a été passé et celle-ci a été réceptionnée, les chaises seront déposées dans les prochains jours, ci- cela n'a pas déjà été fait. Pour le « KANGOO », celui-ci a été remplacé 3 heures après notre intervention.

Pour pouvoir réagir rapidement, nous vous demandons de continuer à nous signaler immédiatement tous dysfonctionnements. Un élu CGT est et sera toujours à votre écoute.

En marge de tout ceci, les AACS ont reçu une paire de chaussures fournie par la Direction. Sans entrer dans la polémique, la CGT avait déjà fait cette demande pour TOUS les agents depuis de nombreuses années. A travers ce tract, nous réitérons notre demande pour que tous les agents d'exploitation reçoivent une paire de chaussure dans leur dotation.

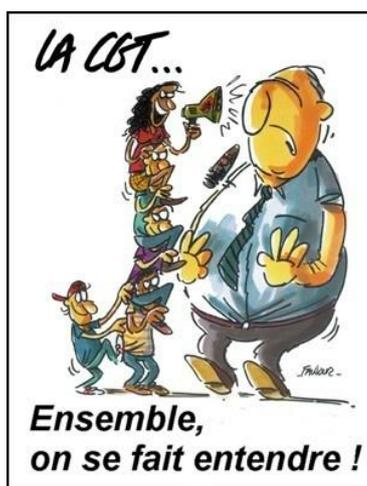


Plateforme Tramway.

Malgré nos réclamations mensuelles en réunion des Délégués du Personnel, de plus en plus de véhicules utilisent les plateformes Tramway comme voies de circulation.

A ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise par la Direction.

Nous exigeons de la Direction quelle réagisse vigoureusement auprès de la Mairie de Montpellier pour que la Police intervienne sur les secteurs concernés.



Film occultant sur les vitres de loge Tramway.

Depuis l'arrivée du tramway sur Montpellier, les conducteurs ont soulevé le besoin d'avoir un peu d'intimité pour exercer leur métier. Nous demandons depuis plusieurs années d'occulter les portes de loge. Cela se fait sur d'autres réseaux.

La Direction ne veut rien savoir et n'entend pas accéder aux demandes de l'ensemble des conducteurs. Ensemble nous vous proposons de signer une pétition pour accéder à cette demande indispensable. Remettez votre tract rempli à un délégué CGT.

PETITION : Je souhaite l'occultation des portes de loge

OUI / NON

